

La transformation du Sillon (1894-1910) en parti politique: modèle explicatif général et application

Rodolphe Gouin

▶ To cite this version:

Rodolphe Gouin. La transformation du Sillon (1894-1910) en parti politique : modèle explicatif général et application. 10e Congrès de l'AFSP, section 37: Partis politiques et mouvements sociaux à la croisée des approches : interdépendances, transformations et traits communs, axe 2: Transformations organisationnelles et institutionnalisation des mouvements sociaux, AFSP, Sep 2009, Grenoble, France. halshs-00511800

HAL Id: halshs-00511800 https://shs.hal.science/halshs-00511800

Submitted on 26 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Congrès AFSP 2009

Section Thématique 37

Partis politiques et mouvements sociaux à la croisée des approches : interdépendances, transformations et traits communs

Axe 2

GOUIN Rodolphe (SPIRIT – IEP Bordeaux)

r.gouin@sciencespobordeaux.fr

La transformation du Sillon (1894-1910) en parti politique : modèle d'analyse et application

Comment expliquer que des mouvements sociaux décident un jour de se lancer, seuls, dans la compétition électorale en présentant un ou plusieurs candidats en leur nom propre ? Telle est la question à laquelle notre recherche se propose de répondre. Il s'agit d'une part d'interroger les causes du phénomène, autrement dit de répondre à la question de savoir *pourquoi* des mouvements sociaux se transforment de la sorte, et d'autre part de demander *comment s'y prendre pour expliquer* ce phénomène¹.

Résumée simplement, l'idée suivie est qu'afin de déterminer les causes qui ont historiquement amené un mouvement social à présenter un candidat aux élections, il est nécessaire de définir l'ensemble des causes possibles, que l'enquête est ensuite chargée de confronter aux données empiriques. Déterminant ainsi parmi les causes possibles celles qui sont effectivement intervenues dans la production du phénomène et celles qui n'ont eu aucun rôle, nous sommes capables, en théorie, d'expliquer entièrement pourquoi le mouvement s'est transformé en parti politique². Y a-t-il un sens, cependant, à parler de « l'ensemble des causes possibles » en sciences sociales ? Selon quels critères une cause peut-elle a priori être retenue à titre d'hypothèse, comme potentiellement explicative d'un phénomène ? Qu'est-ce qui justifie alors le choix de ces critères ? Quand bien même nous identifierions cette liste de causes possibles, peut-on encore raisonnablement mener une enquête empirique qui permette d'établir la pertinence de chacune ? Ce que nous nous proposons de réaliser ici, c'est à la fois la construction de ce type de modèle explicatif et son application à travers une enquête.

Il s'agit donc en premier lieu de construire un modèle d'explication causale de la transformation des mouvements sociaux en partis politiques qui tende à intégrer un maximum de processus susceptibles d'intervenir dans l'histoire causale du phénomène et qui auront été retenus *a priori*. Bien qu'obéissant à un engagement rigoureux en faveur d'une analyse largement multicausale, le modèle ne peut atteindre parfaitement son objectif d'exhaustivité, quelques rares hypothèses causales seront laissées de côté, pour des questions de temps, non pour des raisons logiques ou théoriques³. Préciser qu'il s'agit de construire

¹ Cette recherche est tirée de notre thèse de science politique soutenue le 31 octobre 2008 à l'IEP de Bordeaux, intitulée *La transformation des protopartis. Conditions, déductions, applications* (sous la direction de D.L. Seiler).

² Précisons que le modèle d'analyse vise à expliquer pourquoi des mouvements sociaux présentent un jour, en leur nom, un ou plusieurs candidats à une élection, et surtout les présentent seuls, c'est-à-dire sans faire de liste commune ou sans fusionner avec une autre organisation. Le lancement dans la compétition électorale est, par convention, le critère qui fait passer le mouvement du statut analytique de mouvement social à celui de parti politique. Précisons enfin que les mouvements étudiés par notre modèle sont des organisations dont le personnel, à tous niveaux de hiérarchie, est suffisamment indépendant du personnel partisan environnant pour que la transformation en parti ne soit pas le fruit de cette promiscuité. Quelques cas emblématiques de ce type de mouvements sont le Hamas, les Croix de feu, le mouvement poujadiste, le mouvement des chasseurs (qui deviendra en partie CPNT) et le Sillon de Marc Sangnier, qui sera le cas étudié ici.

³ C'est le cas notamment des explications s'appuyant sur les émotions qui, si elles sont abordées dans le cours de l'analyse, ne font pas l'objet d'une intégration en tant que telle au sein du modèle explicatif. Les approches en termes de neurosciences sociales et de psychologie évolutionniste seront, elles, entièrement laissées de côté.

un *modèle* implique que les hypothèses qui le constituent ne sont pas des explications prises une à une et juxtaposées de manière à tester la pertinence de chacune. On cherche au contraire à les articuler de manière cohérente selon les considérations logiques explicitées. En second lieu, le modèle est appliqué sur le cas du Sillon (1894-1910), présidé par Marc Sangnier.

Ainsi, la spécificité de cette stratégie générale est de proposer un modèle explicatif qui ne sélectionne pas les hypothèses à tester en fonction de considérations théoriques ou paradigmatiques. Elles obéissent à une cohérence fondée sur des critères épistémologiques et logiques, non sur des visions positives de la réalité ou des propositions d'explication générales. C'est une posture causaliste et instrumentaliste qui fournit les critères à l'aune desquels les hypothèses sont sélectionnées et combinées. Le causalisme est défini ici comme la volonté de proposer une explication focalisée sur les liens de causalité (et non sur des homologies, des considérations fonctionnalistes ou des corrélations statistiques) pouvant expliquer l'advenue d'un phénomène. La posture instrumentaliste est quant à elle inspirée de l'épistémologie des sciences cognitives de D.C. Dennett [1987, 1991]. Plus largement, l'instrumentalisme que nous défendons est un anti-réalisme : nous refusons de privilégier telle ou telle explication pour des raisons ontologiques. Il ne s'agit pas d'adopter une position ontologique particulière mais de refuser de fonder la recherche scientifique sur des conceptions ontologiques au sujet desquelles les scientifiques n'ont pas besoin d'avoir un avis et n'en ont surtout pas les moyens. Par exemple, attribuer des raisons ce n'est pas faire référence à quelque chose qui serait dans la tête de l'acteur, mais c'est, pour un observateur, adopter une stratégie prédictive et explicative efficace. Les croyances, les raisons, les dispositions, les idéologies, les cultures, les individus, les groupes, les institutions, les États, etc. sont simplement, comme les centres de gravité, d'excellents outils pour prédire avec succès de nombreux phénomènes relatifs au comportement politique (ou à la gravitation). Tant que ces concepts permettent de bonnes prédictions ou explications, ils peuvent être retenus. L'instrumentalisme se focalise donc sur le pouvoir explicatif, non sur le pouvoir causal (réel). C'est la combinaison de ces deux postulats, causalisme et instrumentalisme, qui justifie notre orientation radicalement multicausale.

Nous pouvons sur cette base constituer *l'espace logique* de l'explication. Les hypothèses explicatives qui guideront notre recherche devront nécessairement se conformer à cette structure métathéorique à 5 dimensions : la multicausalité *fonctionnelle* (causer, c'est soit produire l'effet, soit l'autoriser, soit prédisposer à son advenue, soit le sélectionner), la multicausalité *intrafonctionnelle* (plusieurs causes remplissent la même fonction), la multicausalité *polaire* (les trois pôles de causalité que sont l'individu, le collectif et le contexte sont les sources de la causation), la multicausalité des *registres explicatifs* (on peut expliquer causalement à travers des raisons, des dispositions ou par le contexte), et la multicausalité *verticale* (l'explication se fait par des causes de différents niveaux, *i.e.* des causes directes et d'autres médiées par d'autres causes). Enfin, cet espace logique suit une approche dynamique de l'explication de la transformation d'un mouvement en parti, comprise comme ayant une durée et pouvant ainsi faire l'objet d'un double mouvement de déconstruction (analyse) et de reconstruction (synthèse) du continu. On peut résumer l'ensemble de ces propositions dans le schéma suivant⁴ :

⁴ Légende du schéma : les flèches signifient « cause » ; « Cp » signifie cause produisant, « Ca » cause autorisant, « Cs » cause sélectionnant, et « Cd » cause prédisposant ; « Cp1 » signifie première cause produisant, « Cp2 », deuxième cause produisant, etc. ; « dispo » signifie dispositions et « contxt » contexte.

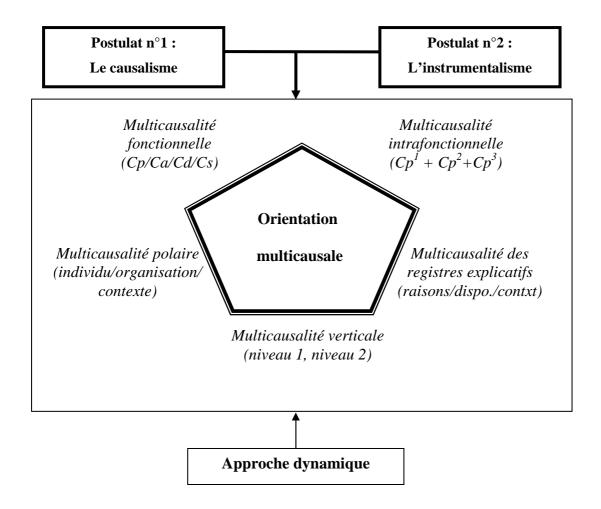


Figure 1-L'espace logique de l'explication de la transformation des mouvements en partis

Le modèle explicatif

Après avoir ainsi défini l'espace logique de l'explication de la transformation d'un mouvement, autrement dit ses conditions de possibilité, il nous faut à présent proposer des hypothèses explicatives à la fois relatives à notre objet (la transformation d'un mouvement, seul, en parti) et conformes à ce cadre. On peut supposer que toutes les explications se fondant sur des raisons, toutes celles reposant sur les dispositions et tous les éléments du contexte ne sont pas nécessairement pertinents. Au-delà du fait qu'il n'y a aucun sens à parler de *toutes* ces explications puisque leur liste est indéfinie (pourquoi ne pas inclure aussi les aléas météorologiques ?), une telle entreprise paraît, de toutes manières, matériellement impossible. Deux principes guident alors la sélection des hypothèses : la conformité à l'espace logique de l'explication et la pertinence intuitivement supposée de chaque hypothèse⁵.

L'hypothèse stratégique

⁵ Concernant ce second point, que nous ne pouvons ici développer, précisons simplement que la pertinence supposée d'un type d'explication tient principalement à deux critères : premièrement, la robustesse de son architecture interne relative, entre autres, à la force probatoire de ses modes d'inférence (déduction, induction, raisonnement probabiliste, etc.) et au nombre de clauses nécessaires qu'elle implique (la conclusion ne sera valable que si.., si.., si...); deuxièmement, le succès de ses prédictions passées ou, à défaut, la force de persuasion de ces explications données sur d'autres cas, comparées à celles d'autres théories.

Cette hypothèse peut se formuler de manière simple : la transformation d'un mouvement, seul, en parti politique est une *stratégie* suivie par ce mouvement. Le réseau conceptuel de la *stratégie* est place l'explication en termes de stratégie du côté des raisons, de l'action consciente, volontaire, délibérée et planifiée. Cet élément est d'une grande importance en ceci qu'il nous permet de proposer, au sein d'un modèle multicausal, une première série d'hypothèses explicatives appartenant au registre des *raisons*. Rappelons que les raisons invoquées (ici des stratégies) appartiennent au modèle explicatif et non à la réalité : conformément à la posture instrumentaliste, les stratégies qui seront ici présentées et étudiées ont un pouvoir explicatif, non un pouvoir causal. Les déclarations des acteurs ne sont alors que des pistes pour la formulation d'hypothèses, qu'une confrontation avec les pratiques effectives doit consolider ou repousser.

L'essentiel du concept de stratégie est de signifier un plan d'actions en vue de la réalisation d'un ou plusieurs objectifs. Il n'est donc pas séparable de l'idée de *finalité*. La transformation du mouvement, si elle est analysée comme une stratégie, vise donc un but. Il s'ensuit qu'une explication stratégique implique qu'on précise non seulement la manière de faire mais encore et surtout l'objectif à atteindre de cette action rationnelle en *finalité*.

L'objectif que s'assigne un mouvement social n'est-il pas par définition la victoire de la cause pour laquelle il lutte ? La stratégie d'un mouvement se transformant en parti est alors un plan d'actions pour imposer sa volonté politique, ou pour le dire autrement, pour faire en sorte que la décision politique s'accorde avec ses préférences. La pertinence de la théorie de la politisation de Ch. Tilly [1978, 1986] nous permet de définir de la sorte l'objectif final de tout mouvement social : les mouvements sociaux sont bien politiques en ce sens qu'ils s'adressent directement ou indirectement aux autorités politiques (comme les y pousse la tendance à la politisation); l'objectif final de tout mouvement social est donc bien de faire en sorte que la décision politique s'accorde avec ses préférences. Ceci peut être poursuivi selon deux logiques différentes. La première est une logique de la revendication : l'objectif visé est la satisfaction d'une demande ; il peut s'agir soit (a) de l'obtention d'une ou plusieurs décisions précises relatives à une catégorie ou un groupe, ou d'orientation plus universaliste, soit (b) d'un objectif de transformation sociale, c'est-à-dire, par une révolution, d'un changement beaucoup plus vaste dans les représentations sociales, les pratiques ou la distribution des ressources. On obéit bien dans ces cas à une logique de la revendication, puisque les demandes sont préalables à l'action : qu'elles soient de petite ampleur ou qu'elles visent la transformation générale du système social, il existe une ou des demandes, connues, qu'on cherche à satisfaire. La seconde logique est une logique de la représentation : l'objectif est alors la reconnaissance d'un groupe et la défense continue de ses intérêts dans tous les secteurs concernés, sans liste prédéfinie de requêtes ou de besoins, autrement dit ne s'arrêtant pas après qu'une revendication a été satisfaite. Il s'agit ici d'une logique de la représentation, parce que l'objectif n'est pas lié à une liste précise et prédéfinie de demandes, mais à la défense permanente des intérêts ou de l'identité.

Afin d'imposer leur volonté politique, certains mouvements optent (même si ce choix n'est pas nécessairement ouvert, clair, délibéré) pour une stratégie de transformation en parti. Expliquer pourquoi le mouvement choisit cette voie implique de se demander pourquoi il n'en a pas choisi une autre, comme le lobbying, l'action en justice, la scandalisation, le rapport de force dans la rue, etc. L'évaluation qu'il peut éventuellement faire de cette stratégie repose en partie sur l'évaluation qu'il fait des autres, du moins celles auxquelles il pense. On retrouve ici à la fois la notion de répertoire d'action et la nécessité de recourir aux effets de position et de disposition pour expliquer, à un niveau 2, ce qui amène le mouvement à endosser ces raisons. Pour résumer, la transformation en parti est donc une stratégie parmi d'autres pour accéder à l'arène décisionnelle, dans une logique de représentation ou de revendication. Mais limiter la liste des objectifs qu'un mouvement cherche à atteindre à la seule cause qu'il défend serait une erreur. La transformation, seul, en parti n'obéit peut-être pas qu'aux deux objectifs que sont la satisfaction d'une demande (logique de revendication) ou la défense continue des intérêts d'un groupe (logique de représentation).

Trois types d'objectifs non politiques complètent l'éventail des finalités que peut assigner le mouvement à sa stratégie de transformation en parti. Ce que nous entendons d'abord par *objectifs*

pratiques renvoie globalement à la question de l'obtention de ressources matérielles, d'accès et de droits. L'idée est que la transformation en parti permet de satisfaire des objectifs relatifs aux moyens d'action du mouvement. On ne peut à ce stade donner de contenu empirique précis à ces objectifs puisqu'ils dépendent à la fois du cadre institutionnel et juridique et des configurations d'acteurs et de rapports de forces dans lesquels les mouvements sociaux évoluent. Nous distinguons quatre objectifs pratiques. Le premier est *l'obtention de ressources matérielles*. Le mouvement peut opter pour une stratégie de transformation en parti afin, entre autres, de bénéficier de financements et de moyens matériels ou humains. Le second objectif pratique est *l'obtention de droits*. Il s'agit cette fois de possibilités octroyées aux partis ou aux candidats dont le mouvement ne pouvait bénéficier auparavant. Le troisième objectif est *l'obtention d'un accès aux médias* : le mouvement peut viser, en se transformant, un accès plus grand à l'arène médiatique. Le dernier objectif pratique est *l'obtention d'un accès à l'information*.

Le deuxième type d'objectif non politique est l'*objectif symbolique* de légitimation du mouvement. Celui-ci peut chercher à se transformer en parti politique pour obtenir des autres acteurs politiques la reconnaissance de son droit à exister, à s'exprimer, à participer à la vie politique, et la reconnaissance de l'intérêt de sa parole, c'est-à-dire de sa responsabilité. L'objectif symbolique de légitimation signifie donc l'engagement dans une entreprise de justification aux yeux de quelqu'un.

Enfin le troisième type d'objectif non politique est relatif aux *enjeux internes* au mouvement. L'idée ici est que la transformation en parti vise peut-être en réalité la satisfaction d'objectifs internes liés notamment aux rapports de pouvoir au sein du collectif. L'appréhension des ces objectifs nous oblige à changer de niveau d'analyse en ne nous intéressant plus à celui de l'organisation ou du mouvement mais à des niveaux sub-organisationnels, ceux de clans, de tendances, de groupes, voire d'individus à l'intérieur du mouvement. On retrouve ici la multicausalité polaire, puisque l'individu peut être pris pour siège des explications de la transformation en parti. On distingue trois objectifs internes différents. Le premier est *la modification ou la consolidation de rapports de forces internes*. Le deuxième objectif interne est *la glorification des leaders* (cet objectif peut être porté aussi bien par les leaders eux-mêmes que par des militants cherchant à glorifier leur(s) chef(s)). Le dernier objectif interne est *l'obtention de ressources*, *droits, et accès à titre personnel* : cet objectif reprend les quatre objectifs pratiques présentés plus haut mais n'est pas poursuivi dans l'intérêt du mouvement ou de la lutte, mais dans un intérêt personnel (individuel) ou collectif (celui d'un clan ou d'une faction).

Les différents objectifs explicités ci-dessus fonctionnant comme des raisons, on peut synthétiser l'hypothèse explicative de type stratégiste dans le schéma suivant :

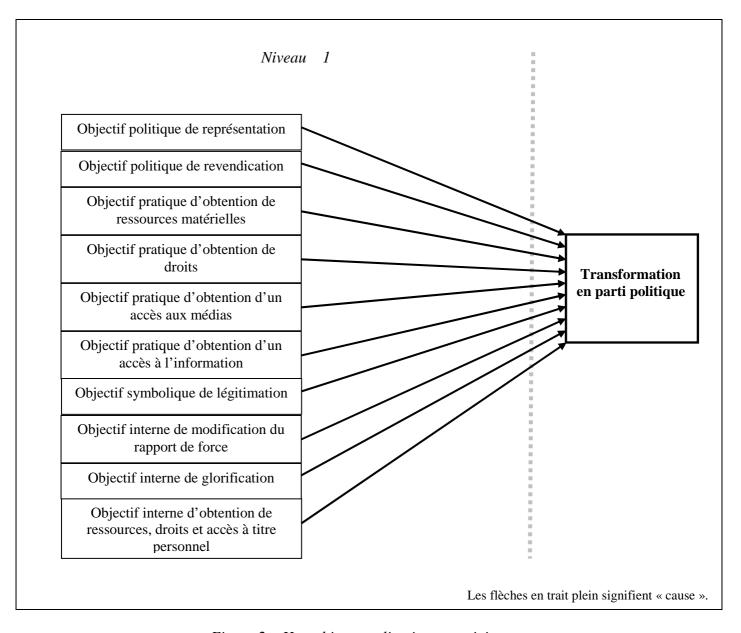


Figure 2 – Hypothèses explicatives stratégistes

Dans le cas de la transformation d'un mouvement en parti, toute stratégie est fonction à la fois de la prise en compte du contexte, c'est-à-dire de ce qu'il permet ou autorise, de ce à quoi il incite ou de ce qu'il paraît empêcher, et des croyances des acteurs. Deux autres types d'explications sont donc indispensables, à la fois pour compléter et consolider l'hypothèse stratégiste et pour se conformer à l'orientation multicausale : celles qui relèvent du contexte objectif et du contexte tel qu'il est perçu, et celles qui relèvent de la culture ou de l'identité des acteurs. Ces deux types d'explication sont indissociables, puisque le contexte et les représentations des acteurs contribuent chacun à la production de l'autre.

L'hypothèse contextuelle

Au sein de la littérature sur l'action collective, c'est sans aucun doute le concept de structure des opportunités qui a été le plus développé afin de saisir le rôle explicatif du contexte dans lequel évoluent les acteurs étudiés. Il constitue notre point de départ. S'il a été un concept à succès, cela est dû en partie à ses propres faiblesses, notamment son extrême plasticité [McAdam, McCarthy, Zald, 1996; Fillieule, 2005 : Sociological Forum, 1999]. Trois objections majeures peuvent lui être adressées, qui nous semblent en partie justifiées : le problème de définition du contenu (institutions politiques, les cadres culturels, etc.), la tentation objectivante (le pouvoir causal de l'environnement peut être analysé sans faire référence aux représentations que s'en font les acteurs) et les soupçons quant à la nature tautologique d'une explication par les « opportunités » (dire « ce qui est advenu l'a été parce qu'il a été possible que cela advînt » serait tautologique : tout ce qui est, par définition, a été possible). Mais l'étude approfondie de ces critiques formulées notamment par Goodwin et Jasper [1999] nous incite à penser que c'est avant tout l'ambiguïté de la notion d'opportunité qui pose problème. Celle-ci renvoie en fait, dans ce débat, à deux modalités différentes : la possibilité (et l'impossibilité) et l'incitation (et la dissuasion). Or les critiques qui valent pour l'une ne valent pas forcément pour l'autre. Nous devons donc distinguer ces deux processus, qui renvoient aux quatre fonctions causales distinctes précédemment identifiées : l'autorisation, comme modalité explicative de la possibilité; la sélection, comme modalité explicative de l'impossibilité d'agir autrement; la production, la sélection et la prédisposition, comme modalités explicatives de l'incitation. Dans la littérature sur l'action collective, certaines opportunités sont en fait des possibilités de se mobiliser, c'est-à-dire des autorisations (au sens de la fonction causale) de se mobiliser, alors que d'autres, auxquelles Tarrow [1983; 1994] notamment fait allusion, sont des incitations à se mobiliser, et comme toute incitation, elles passent nécessairement par l'appréhension qu'en ont les acteurs. En revanche, l'autorisation elle, rend possible la mobilisation, indépendamment de ce que les individus connaissent ou comprennent. Il s'agit bien d'un facteur objectif au sens strict du terme⁶.

Nous proposons alors de remplacer le concept trop vague de structure des *opportunités* par deux concepts aux logiques explicatives distinctes: la structure de *possibilités* (SP) et la structure des *incitations* (SI). Nous conservons le terme de structure dans le sens d'architecture, d'agencement d'éléments divers. La distinction SP/SI correspond à celle, d'un côté, de l'approche objectivante (rôle causal direct), pour laquelle les causes sont indépendantes des représentations des acteurs, et de l'autre celle de l'approche constructiviste (rôle causal indirect) pour laquelle les causes ne sont telles qu'à un niveau 2, en agissant sur les représentations (niveau 1). C'est selon nous une erreur que de chercher à définir *a priori* le contenu de possibilités et incitations, car tout dépend du comportement à expliquer. C'est l'espace logique de la multicausalité qui fournit les pistes à investiguer pour rechercher tout ce qui peut jouer sur cette action. Il convient simplement de distinguer ce qui joue sur l'action ellemême en tant que comportement, ce qui influence les raisons (stratégies) et ce qui influence les représentations qui constituent ces stratégies. Parce que, dans notre cas, l'action à expliquer est politique, la SI et la SP dénommées structure des incitations politiques (SIP) et structure des possibilités politiques (SPP).

Entrons dans le détail. On propose d'abord l'hypothèse d'un cadre institutionnel pluraliste contraignant comme facteur explicatif possible de la transformation d'un mouvement en parti. Ce facteur renvoie à la présence dans le système d'un cadre juridique imposant le respect du pluripartisme, s'imposant aux gouvernants par le biais d'une existence et d'une indépendance de fait d'un juge chargé des contentieux autour des questions institutionnelles (séparation effective des pouvoirs). Le second facteur complémentaire rendant lui aussi possible la transformation est le pluralisme des gouvernants : ceux qui détiennent les pouvoirs institutionnels et notamment les moyens d'empêcher la transformation d'un mouvement en parti, acceptent la création de cette nouvelle formation et sa participation aux

⁶ Ces développements sont à rapprocher du concept de « possibilité objective » de Weber [1992].

élections. Le troisième facteur tient cette fois non plus de la modalité du possible (autorisant la transformation) mais de l'impossible. L'isolement politique renvoie à l'impossibilité pour le mouvement de trouver des alliés avec lesquels fusionner pour créer un nouveau parti ou avec lesquels faire liste commune aux élections. Le refus de toutes les autres formations, ou éventuellement l'interdiction juridique de telles alliances, contraint le mouvement à se transformer seul en parti. Enfin, fonctionnant sur la même logique, l'interdiction signifie que le mouvement est interdit ou dissous et par conséquent contraint soit à la disparition, soit à la transformation en parti politique quand celle-ci est la seule condition pour continuer à exister⁷. On peut regrouper ces quatre éléments constitutifs de la SPP dans le tableau suivant :

Modalité	Facteurs				
Possibilité	Cadre institutionnel pluraliste contraignant				
	Pluralisme des gouvernants				
Impossibilité	Isolement politique				
	Interdiction				

Tableau 1 – La structure des possibilités politiques

Du point de vue de la structure des incitations politiques (SIP), nous étudions les signaux émis par le contexte et interprétés par le mouvement comme des incitations à se transformer ou des dissuasions à choisir une autre stratégie. Tous ces facteurs sont des causes de double niveau : des évènements ou des états du monde politique (contexte) produisent, prédisposent ou sélectionnent des représentations (constituant les croyances) qui sont les causes de niveau 1. La classe des incitations/dissuasions est indéfinie puisque, par la variété des dispositions et des effets de position contribuant à la formation des représentations du monde que se fait l'acteur, et selon les objectifs qu'il s'assigne, n'importe quel événement ou état du monde politique peut se voir interprété comme une incitation ou une dissuasion. On se borne alors ici à donner des catégories générales au sein desquelles une liste indéfinie d'événements concrets peut prendre place, que l'enquête de terrain doit révéler.

La distinction entre incitation et dissuasion se fait de la manière suivante : tout signal interprété comme un élément favorable à la transformation est considéré comme une *incitation* à se transformer ; tout signal interprété comme un élément défavorable à la situation actuelle (notamment à la poursuite des autres stratégies) est interprété comme une *dissuasion* à continuer sans se transformer. Incitation et dissuasion sont relatives à l'objectif que le mouvement a assigné à sa stratégie de transformation. Mais il convient de distinguer deux types d'incitations et deux types de dissuasions : celles qui sont relatives à la transformation, seul, en parti (le mouvement préfère *a priori* la transformation) et celles qui sont le fruit de la comparaison avec les autres stratégies possibles (la transformation est un choix par défaut). C'est ce que nous nommons *avantage comparatif de la transformation* dans le cas des incitations, et *désavantage comparatif des autres stratégies* pour les dissuasions. On retrouve dans le tableau suivant l'ensemble des catégories d'incitations/dissuasions, relatives aux objectifs assignés :

⁷ C'est très exactement ce qui est arrivé au mouvement des Croix de feu en 1936 [Nobécourt, 1996].

Modalité	Objectifs	Facteurs	Interprétations par les acteurs				
	Perception d'une SPP favorable						
	5	Perception de chances de succès	prise pour elle-même comme avantage comparatif				
	Politiques	Perception de l'urgence de la situation	prise pour elle-même comme avantage comparatif				
	Pratiques et	Perception d'une facilitation de l'obtention	prise pour elle-même comme avantage comparatif				
Incitations	3ème objectif interne	Perception d'un élargissement des ressources, droits et accès	prise pour elle-même				
			comme avantage comparatif				
	Symbolique	Perception d'un(e) encouragement/valorisation à la	prise pour elle-même				
		transformation	comme avantage comparatif				
		Perception de chances de	prise pour elle-même				
		réorganisation interne	comme avantage comparatif				
	Internes	Double perception de bonnes	prise pour elle-même				
		chances d'échec et de réorganisation interne	comme avantage comparatif				
	Politiques	Perception de difficultés dans la	prise pour elle-même				
		poursuite des autres stratégies	comme désavantage comparatif				
		Sentiment d'échec des autres stratégies					
	Pratiques et 3 ^{ème} objectif interne	Perception de difficultés dans la poursuite des autres stratégies	prise pour elle-même				
			comme désavantage comparatif				
Dissuasions		Sentiment d'échec des autres stratégies					
Dissuasions	Symbolique	Perception de difficultés dans la poursuite des autres stratégies	prise pour elle-même				
			comme désavantage comparatif				
		Sentiment d'échec des autres stratégies					
		Perception de difficultés dans la	prise pour elle-même				
		poursuite des autres stratégies	comme désavantage comparatif				
	Internes	Sentiment d'échec des autres stratégies					

Tableau 2 – La structure des incitations politiques

L'hypothèse cognitive

L'hypothèse cognitive, qui prend en charge le niveau des représentations et des processus mentaux, est indispensable à notre modèle pour deux raisons. Tout d'abord, la stratégie consistant à se transformer en parti politique est une inférence déduisant la transformation, seul, en parti politique d'une combinaison de croyances sur le monde politique et de désirs. Les stratégies sont donc logiquement dépendantes des croyances qu'elles véhiculent. Un mouvement s'engage dans une stratégie pour atteindre un objectif (désir) uniquement s'il pense (croyance) que le comportement inféré (la transformation) lui permettra de

réaliser cet objectif. À titre d'exemple, si un mouvement poursuit un objectif symbolique de légitimation (désir), mais qu'il ne considère pas (croyance) que la transformation, seul, en parti est une source de légitimation, ou qu'il ne sait/croit pas (croyance) que ceux auprès de qui il cherche à conquérir une légitimité attendent justement cette transformation pour la lui conférer, alors ce mouvement ne poursuivra pas la stratégie de transformation pour réaliser son objectif. Par conséquent, une fois identifié un objectif, celui-ci ne participe de l'explication d'une action que, et uniquement si, on peut attribuer à l'acteur les croyances nécessaires, c'est-à-dire au minimum la croyance que le comportement suivi permet de réaliser l'objectif poursuivi. Deuxièmement, la SIP a besoin d'hypothèses explicatives sur les processus de perception et d'interprétation des données de l'environnement par l'acteur. Le contexte, dans le cas de la SIP, ne peut avoir de rôle causal que s'il est médié par les représentations des acteurs qui entrent ensuite en tant que croyances dans les prémisses de raisons ou de dispositions.

Les concepts des sciences sociales prenant en charge le niveau représentationnel sont nombreux (entre autres : culture, idéologie, catégories, habitus, cadre, paradigme, système de croyances, référentiel, etc.). Nous préférons le concept de cognition sociale et par conséquent l'explication des représentations et processus mentaux par les théories de la psychologie sociale cognitive (PSC). La cognition sociale offre de nombreux avantages : elle permet d'établir des liens solides entre individu et groupe ou catégorie sociale (identités personnelle et sociale), elle entre en discussion avec les concepts de culture, de catégories et d'idéologie [Deconchy, 1989; Ramognino, 2006], et surtout elle assoit ses explications causales sur des processus mentaux naturels, produits selon des procédures expérimentales et confirmés en situation d'interaction sociale (hors laboratoire). La PSC se définit indifféremment comme la partie de la psychologie cognitive qui s'intéresse au traitement de l'information sociale (dont le contenu sémantique ou la production font référence à une relation sociale) ou la partie de la psychologie sociale qui s'intéresse au traitement de l'information.

Les outils que l'on mobilise pour expliquer comment sont produites les représentations impliquées par les raisonnements et les dispositions des acteurs étudiés sont principalement la schématisation (les stéréotypes et les scripts sélectionnent les informations disponibles dans l'environnement ou en mémoire ou en ajoutent de nouvelles, conformément aux schémas pré-acquis), les heuristiques (raisonnements courts, peu coûteux en temps et en énergie, logiquement non valides mais souvent efficaces dans l'action - on compte principalement les heuristiques de disponibilité, de représentativité, d'ancrage et par simulation), les biais (tendances naturelles à distordre l'information), les modes de réduction de la dissonance cognitive (manières inconscientes de supprimer l'inconfort créé par l'opposition entre des éléments valorisés – image de soi, valeurs, intérêt, etc. - et notre comportement passé) et autres modes de correction de l'inconsistance (déni, étayage, différenciation cognitive sont des manières de supprimer l'inconfort qui apparaît lorsque nous possédons deux pensées contradictoires). Les explications de la PSC qui utilisent ces concepts font référence à des croyances fortes, fondamentales, par rapport auxquelles les processus cognitifs agissent. Nous proposons de regrouper les croyances les plus fondamentales, utilisables a priori dans n'importe quel cas, au sein de deux pôles cognitifs : le pôle identitaire et le pôle axiologique. Le premier est structuré autour de trois éléments : l'estime de soi (qui renvoie au degré avec lequel une personne pense avoir de la valeur en tant qu'individu), l'identité personnelle (une représentation mentale de nos caractéristiques personnelles, auxquelles nous faisons référence afin de nous définir aux yeux des autres et de guider notre comportement) et l'identité sociale (la connaissance de notre appartenance à certains groupes sociaux et de la signification émotionnelle et évaluative résultant de cette appartenance). Ainsi le pôle cognitif de l'identité est structuré autour de deux dimensions personnelle et sociale et son principe d'action fondamentale est la défense de l'estime de soi. Le pôle axiologique est celui qui rassemble les valeurs. Une valeur est définie comme « une croyance persistante qu'une manière spécifique de se conduire ou qu'un but final à atteindre dans la vie est personnellement et socialement préférable à une forme opposée ou inversée de conduite et de but final dans l'existence. Un système de valeurs est une organisation durable de croyances quant à l'importance relative de formes de conduites ou de buts finaux. » [Rokeach, 1973]. Les valeurs sont donc des croyances fondamentales, qui sont des antécédents logiques des processus cognitifs. Les valeurs mesurent les informations et les comportements sur une échelle de désirabilité personnelle ou collective.

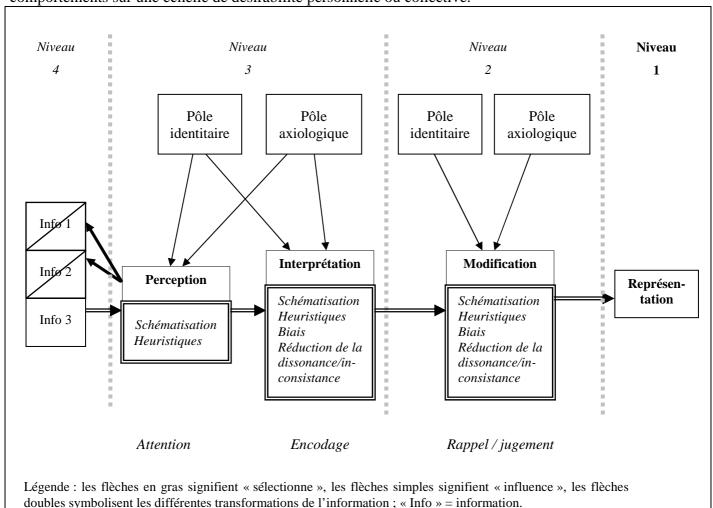


Figure 3 – Cognition sociale et production interne des représentations

Le recours à ce type d'analyse se fera de la manière suivante : lorsque l'explication d'un comportement implique que l'acteur possède telle représentation (niveau 1), dont par ailleurs on a des preuves qu'il la possède effectivement, celle-ci doit être expliquée si elle ne relève pas, dans son contenu ou dans sa forme, du sens commun (c'est-à-dire du sens partagé par l'acteur et l'observateur). Si l'explication de cette représentation nécessite de faire appel (niveau 2) à des processus de schématisation (interprétation d'une information extérieure) ou à des mécanismes de production de croyances (réduction de l'inconsistance), alors les modifications opérées par ces deux types de fonctionnement devront être analysées comme tendant vers le maintien de l'estime de soi, la consistance avec l'identité personnelle ou l'identité sociale, et la consistance avec les valeurs défendues par l'acteur. Prenons un exemple inventé de toutes pièces : si un mouvement confessionnel « MOCO », ancré depuis longtemps dans une stratégie de lobbying, décide soudainement de rompre tout contact avec les arènes décisionnelles et de se transformer en parti politique, il convient évidemment de s'intéresser aux raisons et aux dispositions qui le poussent à un tel choix (ainsi qu'aux possibilités et incitations contextuelles non prises en compte ici). Celles-ci font alors état d'un refus de négocier avec le nouveau parti majoritaire « NPM », que notre mouvement, le MOCO, considère comme antireligieux. Or pour l'observateur extérieur, il n'y a rien dans le programme du NPM qui puisse amener à une telle catégorisation. Deux éléments sont alors à expliquer au niveau

représentationnel (hypothèse cognitive) : le choix de du MOCO de se transformer en parti plutôt que d'opter pour une autre stratégie (exemple : la mobilisation, qui dans ces conditions fictives apparaîtrait comme potentiellement plus efficace), et la catégorisation du parti majoritaire NPM comme antireligieux. L'analyse mettra alors en évidence le fait que les autres stratégies sont incompatibles avec l'identité sociale du groupe (celle que le MOCO se fait de lui-même) ; autrement dit la question ne se pose même pas pour lui de savoir s'il doit manifester et jouer l'épreuve de force dans la rue, car il estime que « nous, on ne fait pas cela ; on ne l'a jamais fait ». Plusieurs explications peuvent être données, l'une en termes purement cognitifs (cognition froide): les autres stratégies restent impensables pour le MOCO, l'autre en termes plus motivationnels (cognition chaude) et liés à l'estime de soi : une telle stratégie n'est pas conforme à l'éthique du mouvement ou à l'idée qu'il se fait en général de la noblesse d'un combat politique. Deuxièmement, la catégorisation du NPM comme parti anti-religieux est due au fait que ce dernier s'est toujours opposé à une revendication du MOCO (demandant que telle fête religieuse devienne jour férié), pour des raisons qui cependant n'avaient rien à voir avec la question religieuse (mais par exemple pour des raisons économiques). Celles-ci ont cependant été interprétées par le MOCO comme de fausses raisons masquant une attitude en réalité anti-religieuse du NPM. Cette heuristique (qui aboutit ici à une conclusion erronée sur les intentions du NPM) s'explique par le fait que le rejet de la revendication a été pendant longtemps l'apanage d'autres mouvements ouvertement anti-religieux. Dès lors, tout individu ou tout groupe s'opposant à cette revendication est catégorisé par le MOCO comme antireligieux.

Au niveau représentationnel enfin, il est nécessaire de compléter le modèle explicatif en mentionnant le rôle des représentations publiques (RP) à disposition des acteurs. On les définira comme des contenus sémantiques aisément accessibles aux acteurs que ce contenu intéresse, ou avec lequel leurs représentations internes (croyances) entrent en résonance. Ce qui importe pour l'explication de la transformation d'un mouvement, ce n'est pas tant d'où elles viennent, qui les produit et comment, que le rôle qu'elles jouent, les fonctions causales qu'elles remplissent et selon quels processus explicatifs. Ces RP étant considérées simplement comme à disposition (pour certains acteurs dans certaines situations), elles n'ont pas de pouvoir explicatif autonome, et c'est dans l'interaction avec les acteurs que leur rôle explicatif apparaît. Il s'agit en fait de repérer la structure des possibilités cognitives (SPC), *i.e.* les éléments qui rendent possibles certaines représentations mentales, et les éléments qui incitent à fabriquer ces représentations, à les rappeler, les maintenir et s'y conformer (structures des incitations cognitives - SIC). Par exemple, si une nouvelle forme de lutte se popularise et si le mouvement qui en constate l'efficacité décide d'en user, il nous faut analyser les processus rendant possible ou incitant cette appropriation pour expliquer comment cette RP (la nouvelle forme de lutte) a influencé le mouvement.

Opérationnalisation

On peut essayer de présenter le modèle explicatif général sous la forme schématisée suivante, nécessairement incomplète :

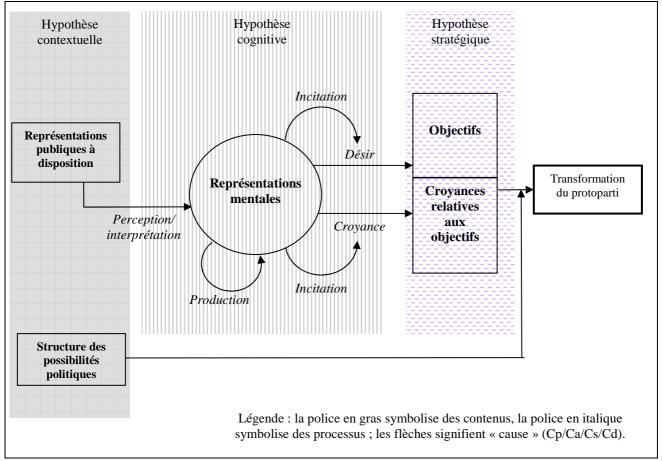


Figure 4 – Modèle explicatif de la transformation des protopartis

L'opérationnalisation se fait de la manière suivante. Au niveau 1 se posent deux questions, qui reprennent les deux hypothèses explicatives y opérant : *Pour quoi* le mouvement se transforme-t-il seul en parti politique (hypothèse stratégique) ? Deuxièmement, le *contexte* politique (SPP) joue-t-il un rôle dans cette transformation ? On étudie d'abord la première. L'application du modèle à un cas d'étude consiste en une recherche empirique devant mettre en lumière les objectifs présents dans la transformation du mouvement. En d'autres termes, les dix objectifs sont confrontés aux données empiriques (discours *et* pratiques) afin d'établir dans quelle mesure il est rationnel de les attribuer, en tant que raisons, aux acteurs étudiés. Précisons que l'attribution d'un objectif est toujours double : il s'agit non seulement d'attribuer l'objectif en lui-même, mais aussi les croyances qui lui sont liées et qui font qu'il devient une stratégie. Une fois repérés les objectifs qui peuvent rationnellement être attribués au mouvement, on explique au niveau 2 pourquoi il entend les suivre. On étudie alors les éléments qui ont trait à l'objectif lui-même (les

⁸ Les objectifs non attribuables au mouvement font aussi l'objet d'une explication, soit lorsque l'objectif est explicitement rejeté, soit lorsqu'il n'est pas mentionné et pas non plus attribuable étant donné ce qu'on sait des autres objectifs, des croyances et des pratiques de ce mouvement. Par ailleurs, nous ne nous contentons pas de la liste des objectifs (et des éléments explicatifs qui leur sont attachés aux niveaux supérieurs) pour expliquer la *décision* de transformer le mouvement en parti. Si la phase d'évocation consiste en prises de position par rapport à cette nouvelle stratégie, la phase de décision implique elle davantage que ces argumentations. La décision consiste non seulement dans une proposition mais aussi dans son acceptation par les autres décideurs. Dès lors, les raisons endossées ne sont pas nécessairement que les seuls arguments défendus dans la proposition. Par conséquent, il faut intégrer à l'explication de la décision tous les processus d'acceptation qui reposent sur autre chose que les raisons instrumentales que constituent les objectifs. Ainsi l'obéissance, la confiance raisonnée dans la voie

incitations et dissuasions – SIP – que le contexte, tel qu'il est interprété, génère), puis les croyances relatives à l'objectif et les incitations (SIP et SIC) que le contexte génère. Les représentations mises en lumière par ces analyses exigent enfin, à un troisième niveau, une étude des processus cognitifs de leur production, mettant en cause les représentations publiques du niveau 4 à l'origine des interprétations (SPC et SIC). Lorsque les objectifs du mouvement sont connus et que sont compris les choix et les mécanismes l'ayant amené à s'en saisir, il ne reste plus qu'à revenir aux conditions politiques (SPP) qui rendent possible cette transformation.

L'opérationnalisation se fait objectif par objectif : on teste un objectif, puis on change de niveau pour expliquer les incitations, les processus cognitifs et le rôle du contexte relativement à ce même objectif et aux croyances qui lui sont liées.

Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	Etc.
- Niveau 1	- Niveau 1	- Niveau 1	- Niveau 1
- Niveau 2	- Niveau 2	- Niveau 2	- Niveau 2
- Niveau 3	- Niveau 3	- Niveau 3	- Niveau 3
- Niveau 4	- Niveau 4	- Niveau 4	- Niveau 4

Sens de l'opérationnalisation

Tableau 3 – Opérationnalisation

Pour terminer, il nous faut décrire comment ce modèle peut être appliqué à l'échelle d'un cas d'étude tout entier, conformément à l'approche dynamique. L'analyse dynamique consiste dans le repérage des moments qui constituent la transformation du protoparti, autrement dit, des différentes étapes et décisions. Ce n'est que sur la base de ces éléments que le modèle explicatif peut être appliqué, non pour s'y limiter, mais pour savoir d'où tirer les fils de la causalité dont il s'agit de rendre compte. Trois moments logiques peuvent servir de base à l'analyse du processus de transformation : *l'évocation* de la transformation, la *décision* de se transformer et la *campagne* électorale elle-même. Nous n'avons évidemment aucune garantie de retrouver ces différents éléments, qui plus est dans cet ordre, lors de l'étude de chaque cas. Ils constituent cependant de bons guides pour la recherche d'informations.

Parallèlement à l'identification de ces étapes, il nous faut comprendre les relations de pouvoir existant entre les acteurs, formelles ou informelles, ou, pour le dire autrement, le système d'action concret dans lequel ils évoluent, afin de repérer le rôle que chacun a joué et de le passer au crible de notre modèle d'explication multicausale.

Conformément à la distinction par étapes proposée ci-dessus et à la méthode d'opérationnalisation présentée plus haut, l'application du modèle se fait dans sa totalité sur chacune des étapes identifiées, comme l'indique le schéma suivant :

tracée par le chef, le suivisme, l'enthousiasme et les émotions suscités par le moment sont les principaux exemples de processus d'acceptation qui sont étudiés.

14

Étape 1			Étape 2				Etc.	
Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	Etc.	Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	Etc.	Etc.
- Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Niveau 4	- Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Niveau 4	- Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Niveau 4	Etc.	- Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Niveau 4	- Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Niveau 4	- Niveau 1 - Niveau 2 - Niveau 3 - Niveau 4	Etc.	Etc.

Sens de l'application

Tableau 4 – Application : 2^{ème} possibilité

Application au cas du Sillon à travers l'exemple de l'objectif politique de représentation

L'histoire du Sillon commence en 1894 et s'achève en 1910. Elle mêle l'histoire politique française, l'histoire religieuse, et sur cette toile de fond, l'histoire d'une génération⁹. Ces jeunes gens naissent après la défaite de 1870, grandissent dans une France en marche vers l'instauration définitive de la République, secouée à la fois par la persistance d'une droite monarchiste, nationaliste et revancharde, et par le souvenir de la Commune qui fut pour les catholiques un traumatisme. Les plus vieux d'entre eux vivent pleinement l'Affaire Dreyfus, et les plus jeunes sont directement mêlés aux conflits passionnés livrés autour de l'anticléricalisme, puisque leurs écoles sont au centre des débats. Pour tous, les questions religieuses comme les questions sociales semblent devoir se régler au niveau politique. C'est là ce qui distingue la démocratie chrétienne du premier catholicisme social, œuvre majoritairement de catholiques intransigeants. Les grandes encycliques de Léon XIII ouvrent justement l'Église aux problèmes du monde moderne et constituent en quelque sorte un cadre de référence idéologique au sein duquel leurs aspirations vont évoluer. D'autres mouvements de jeunesse catholiques grandissent et se font connaître à la même époque et parfois dans des proportions bien plus importantes. Pourtant, malgré leur solidité et leur taille. ces mouvements ne choisiront pas de se transformer, seul, en parti politique et préféreront par exemple le ralliement à l'Action libérale populaire (ALP), principal parti de catholiques de l'époque (c'est le cas notamment de l'Association catholique de la Jeunesse française - ACJF). Pourquoi le Sillon, lui, se transforme-t-il?

Préalables à l'application du modèle

Avant d'appliquer le modèle, trois études préalables sont menées : l'une sur les étapes de la transformation, une deuxième sur les rapports de pouvoir afin de comprendre qui pense/fait/décide quoi ; une troisième sur le contenu des pôles cognitifs qui entrent en jeu dans l'étude du niveau représentationnel (hypothèse cognitive). Concernant les deux premiers éléments, une analyse approfondie des textes et des pratiques du mouvement permet d'établir la dynamique suivante et de préciser les acteurs des étapes de la transformation :

⁹ L'auto-représentation du mouvement comme génération est d'ailleurs un des piliers de l'identité sociale du Sillon. « Le Sillon, c'est l'effort d'une génération » rappelle G. Hoog [1909] (sous le nom de Leroy-Debasan).

Étapes logiques de la transformation	Moments de l'histoire du Sillon	Acteurs et rôles
Évocation de la transformation	« Le "Plus grand Sillon" » article de Marc Sangnier, <i>Le Sillon</i> , 25 mars 1907 ; Discours de Sangnier aux Journées sillonnistes de Soisy-sur-École de septembre 1907 (et publication) ;	Sangnier évoque le premier la possibilité de l'action électorale; Sangnier expose son souhait et les conditions de sa réalisation, et les participants aux Journées acceptent;
Décision de transformation	Congrès national de 1908 (rapport de Léonard Constant et conférence de Sangnier);	Constant reprend la pensée de Sangnier et ce dernier l'expose à tous les congressistes qui acceptent, en grande majorité;
	Congrès national de 1908 (rapport de Constant);	Constant reprend l'idée de la candidature unique;
Campagne	Campagne de février mars 1909	Sangnier, le Sillon central et le Sillon de Paris évaluent la pertinence de la circonscription et font campagne.

Tableau 5 – Moments et acteurs de la transformation (Sillon)

Du point de vue, des pôles cognitifs, c'est encore une confrontation des discours et des pratiques qui peut seule nous permettre d'établir quelles sont les valeurs et les identités personnelles et sociales du mouvement ou de ses membres. Il ne s'agit pas en effet de faire un simple inventaire des idées importantes dans la doctrine du mouvement (ordre de la justification), mais bien de pointer celles qui sont véritablement des moteurs de comportement (ordre de la causalité). En quelques lignes, on peut présenter le Sillon comme un mouvement de jeunes catholiques français ralliés à la République, œuvrant pour l'instauration de la « véritable démocratie », s'appuyant sur une méthode : l'éducation populaire, qui doit permettre aux ouvriers de devenir les citoyens « conscients » et « responsables », tout entiers tournés vers l'intérêt général, créant leurs propres coopératives et abolissant le salariat. On peut les résumer dans le tableau suivant¹⁰ :

Les valeurs et les traits de l'identité personnelle et sociale défendus et estimés par les sillonnistes sont nommés « valeurs consistantes », et les valeurs et traits identitaires rejetés et condamnés par les sillonnistes, « valeurs inconsistantes ».

POLES COGNITIFS	VALEURS CONSISTANTES	VALEURS INCONSISTANTES		
	Démocratie	Monarchie, Socialisme		
	Fraternité Justice, solidarité, intérêt général	Lutte de classes, individualisme, capitalisme		
	Conscience Liberté, travail, effort	Paternalisme, assistance, jacobinisme		
	Responsabilité Dignité, république	Responsabilité collective, cléricalisme, État-providence		
	Idéalisme <i>Morale, valeurs</i>	Matérialisme, relativisme, argen		
	Éducation	Révolution, violence, politique		
	Transformation morale Profondeur, long terme	Législation, réformisme		
Pôle axiologique	Organisation économique Coopération, syndicalisme	État-providence, dictature du prolétariat, capitalisme		
	Vie	Stratégie, planification		
	Action Ardeur, énergie	Science, retenue		
	Intuition Spontanéité, sentiment	Théorie, réflexion		
	Conquérir Offensive	Fédérer, rassembler, défendre		
	Unanimité	Quantité		
	Amitié Camaraderie, intimité	Intérêt partagé, administration, professionnalisme		
	Homogénéité Pureté, sincérité	Hiérarchie, force du nombre		
	Catholicisme	Positivisme, matérialisme, athéisme		
	Christianisme Intégralisme, collabora-tion entre chrétiens	Libéralisme, sécularisation		
Pôle identitaire	Distinction spirituel/ temporel Laïcité, liberté politique, ralliement	Intégrisme, cléricalisme, nationalisme intégral		
	Orthodoxie Soumission religieuse, ultramontanisme	Rationalisme, modernisme, gallicanisme		
	Indépendance	Concession, compromis		
	Avant garde	Majorité, suivisme		
	Nouvelle génération	Premiers démocrates chrétiens et catholiques sociaux		
	Jeunesse	Réaction		

Tableau 6 – Valeurs consistantes et inconsistantes au sein des pôles cognitifs

Il ne reste plus qu'à appliquer le modèle explicatif sur les acteurs des différents moments repérés. Quelles stratégies ont-ils souhaité suivre ? Dans quel contexte objectif ? Quelles représentations en avaient-ils ? Lesquelles sont mobilisées, et pourquoi ?

Objectif politique de représentation et croyances

À l'étape de l'évocation de la transformation en parti, l'action électorale, telle qu'elle est évoquée, porte-t-elle un objectif de représentation? Dans aucun des deux textes de référence cet objectif n'est endossé, bien au contraire. Si l'article du *Sillon* précise avec la force de la concision :

« Nous sommes catholiques. Nous considérons qu'il ne nous est pas permis de refuser à la grande cause démocratique les énergies que la foi du Christ a déposées dans nos âmes ; »

il ajoute immédiatement après

« mais nous nous jugerions impies si nous avions jamais la pensée de rabaisser le catholicisme en n'en faisant plus qu'un parti et de nous servir de la religion pour défendre des intérêts égoïstes. »¹¹

Les deux premières croyances relatives à l'absence d'objectif politique de représentation sont donc l'idée que ce serait rabaisser le catholicisme que d'en faire un parti, et qu'il est condamnable du point de vue religieux (c'est le sens de « impie ») de se servir de la religion pour défendre des intérêts particuliers. Dans le premier texte, ces croyances servent de justification au refus de créer un parti catholique, c'est-à-dire de suivre une logique de représentation des catholiques. S'agit-il du même argument ou de deux idées différentes ? La construction grammaticale de la phrase laisse ouvertes les deux possibilités. C'est aux niveaux 2 (SIP) et 3 (niveau représentationnel) que nous pourrons répondre à cette question, lorsque nous nous demanderons pourquoi Sangnier affirme ces deux propositions. Dans le second texte (le résumé du discours de Sangnier par Constant et Guiard), on retrouve le même rejet de constitution d'un parti confessionnel, puisque Sangnier rappelle les refus du Sillon de céder aux avances faites par tous les partis, « en particulier par *l'Action libérale populaire* » [Constant, Guiard, 1907, p.33].

Une série d'arguments est donnée à travers quatre autres textes, qui fournissent alors les éléments amenant à penser qu'au moment de l'évocation de la transformation, l'objectif assigné à cette stratégie n'est pas un objectif de représentation des catholiques. Ces quatre textes [Sangnier, 1906; Bénard, 1906; Bergognon, 1907; Hoog, 1907]¹² précèdent les deux documents mentionnant l'évocation de la transformation, il n'y a donc aucun danger d'anachronisme à y puiser des raisons attribuables. Le premier argument consiste à dire que toutes les tentatives d'union, les grands rassemblements d'opposition aux gouvernements qualifiés de jacobins et d'anticléricaux que la République a connus, se sont soldés par des échecs. Le dernier en date, en 1906, est celui de l'ALP. La faute est imputable aux catholiques euxmêmes, explique Sangnier, qui s'attachent aux « vieux errements inféconds » que constituent les tentatives de grande coalition, et leur « inféconde uniformité » [Sangnier, 1906, p.169]. C'est en fait un argument stratégique : un parti catholique regrouperait des personnes n'ayant à peu près rien en commun et serait alors facilement attaquable par n'importe quel adversaire (incohérences, malentendus, oppositions internes, etc.). Le second argument est le danger, pour les prochaines élections de 1910, qu'un parti catholique soit récupéré par les monarchistes et les réactionnaires [Hoog, 1907]. Espérant que les catholiques exaspérés par les mauvais traitements que leur font subir les républicains anticléricaux (ce qui, pour un sillonniste, n'est pas un pléonasme) se retourneront contre la République, les conservateurs les plus radicaux tenteront de leur faire croire que seul un changement de régime, et un retour à la royauté, garantira aux catholiques la paix sociale et politique [Hoog, 1907]. Le troisième argument avance que « parti catholique » est ni plus ni moins une contradiction dans les termes. Le postulat qui fonde cette analyse est que le catholicisme n'a pas de doctrine politique, de théorie politique, économique, sociale, il propose seulement les principes de la justice sociale. Dès lors, aucun parti politique ne pouvant tirer uniquement du catholicisme ses positions politiques, il ne peut se confondre ni avec l'Église, puisque qu'il apporte nécessairement plus qu'elle ne lui offre sur le terrain politique, et il ne peut se confondre avec le regroupement de tous les catholiques, puisque tous les catholiques ne partagent pas les mêmes positions politiques. Un quatrième argument vient s'opposer enfin à la possibilité d'un parti de défense

¹¹ Le Sillon, 25 mars 1907.

¹² Tous ces auteurs sont des membres du Sillon central au moment où ils écrivent leur texte.

des catholiques créé par, et uniquement par, le Sillon. On sait en effet que celui-ci entend préserver farouchement son indépendance, mais qu'en serait-il si la défense de la cause catholique n'impliquait alors aucune union ou annexion? Les années 1906 et 1907 marquent sur ce point une étape décisive, que symbolise la référence au « plus grand Sillon » (rassemblement autour du Sillon de tous ceux qui partagent la pensée sillonniste sans partager la foi catholique, comme certains syndicalistes ou protestants). On passe en effet d'une rhétorique centrée sur la foi catholique à une rhétorique fondée sur « l'esprit chrétien ». Cet extrait de l'article de Bergognon [1906] illustre ce changement :

« Et voilà pourquoi nous considérons que le groupement des partis est mal fait à l'heure actuelle. Tous ceux qui ont l'esprit chrétien ne sont pas parmi les catholiques, et tous ceux qui sont parmi les catholiques n'ont pas l'esprit chrétien (...). L'œuvre qui s'impose, c'est de rallier toutes les forces qu'anime consciemment ou inconsciemment l'esprit chrétien, et de les conduire à la victoire contre les débris coalisés de l'armée païenne. »

Un parti catholique se devrait donc d'intégrer les pires opposants des sillonnistes, qui ne sont pas de bons, c'est-à-dire de vrais, catholiques. Même seul, le Sillon ne peut vouloir créer un tel parti. On peut résumer l'ensemble de ces arguments dans le tableau suivant :

Argument 1	Un parti catholique rabaisserait le catholicisme
Argument 2	Il est impie d'utiliser la religion pour servir des intérêts égoïstes
Argument 3	L'union de l'opposition est une stratégie vouée à l'échec
Argument 4	Le danger existe d'une récupération d'un tel parti par les réactionnaires
Argument 5	Le concept de parti catholique est une contradiction
Argument 6	Nombre de catholiques n'ont pas l'esprit chrétien indispensable, alors que des non catholiques en font preuve

Tableau 7 – Croyances du Sillon liées à l'objectif de représentation

SIP et objectif de représentation

Les différentes incitations et dissuasions relatives aux objectifs politiques ont été présentées plus haut. Leur application ici doit être légèrement modifiée, puisqu'il s'agit non plus d'expliquer le choix d'un objectif mais son rejet. Ainsi les facteurs à étudier deviennent la perception d'une SPP défavorable, l'absence de perception de chances de succès, l'absence de perception d'une urgence de la situation, l'absence de perception de difficultés dans la poursuite des autres stratégies et l'absence de sentiment d'échec des autres stratégies. La question est à présent la suivante : quels évènements ou états du contexte (tel qu'il est perçu en 1907) renforcent ou affaiblissent le rejet de l'objectif de représentation des catholiques? Concernant le premier facteur, à savoir la perception d'une SPP favorable, il n'y a guère de doute sur le fait que Sangnier considère la création d'un parti catholique comme politiquement autorisée. Que ce soit effectivement le cas est une autre question. Mais la récurrence du débat sur l'opportunité stratégique de la création d'un parti catholique, seul ou à plusieurs, sans que jamais ne soit évoquée la question de son éventuelle illégalité, est révélatrice du fait que la question ne se pose tout simplement pas. De plus, en 1906, l'ALP tente sa chance dans la constitution d'un tel rassemblement des catholiques et obtient des résultats qui sont officiellement validés par le pouvoir. On ne peut donc attribuer à Sangnier la perception d'une quelconque interdiction de suivre l'objectif de représentation au sein du système politique de la IIIème République, qu'il s'agisse du cadre législatif ou du pluralisme des gouvernants. Le rejet de l'objectif de représentation n'a rien à voir non plus avec l'éventuel isolement du mouvement, puisque rien ne l'empêche, du point de vue du contexte politique, de créer un tel parti seul, et rien ne l'empêche non plus de s'allier à d'autres comme l'y invitent les conservateurs et une partie du clergé. Enfin le Sillon n'est pas menacé d'interdiction dans sa forme actuelle (en 1906-1907). La création d'un parti catholique n'est donc absolument pas une nécessité du point de vue de la survie du mouvement : refuser la transformation en parti catholique, seul ou à plusieurs, ne fait pas courir au mouvement de risque d'interdiction.

Le second facteur tient à l'absence de perception de chances de succès. Ici on a très clairement une incitation forte du contexte politique à rejeter la création d'un parti représentant les catholiques, comme en témoigne l'argument 3 relatif à l'inefficacité d'une stratégie de rassemblement. En effet, aux élections législatives de 1906, l'ALP n'obtient que 20 sièges alors qu'elle en avait 35 au lendemain des législatives de 1902¹³. Non seulement cette organisation perd des sièges, mais l'ensemble des forces d'opposition, dont Sangnier estime qu'elles sont plus ou moins guidées par l'ALP, est en net recul, puisque la droite obtient 40,73% des suffrages exprimés et perd environ 70 sièges par rapport à 1902, soit seulement 180 contre 420 pour la gauche. Interprétant la campagne de l'ALP comme cherchant à rassembler les forces d'opposition de la droite, on comprend que Sangnier juge ces résultats comme une défaite et la preuve, une nouvelle fois, de la non pertinence d'une stratégie de rassemblement. Le contexte fournit ici une incitation forte à ne pas opter pour la création d'un parti de rassemblement des catholiques, puisqu'il renforce une croyance relative à cette stratégie. L'étude de l'argument 3 et de l'incitation que génère le contexte percu doit cependant être approfondie : si la défaite de l'ALP est interprétée à juste titre comme une défaite lourde, comme on l'a vu, l'idée que l'ALP était à la tête de l'opposition et singulièrement à la tête des catholiques est-elle une interprétation correcte des faits ? La représentation que se fait Sangnier de l'ALP n'est-elle pas aussi le produit de processus cognitifs déformant les faits? Deuxièmement, l'attribution de la défaite de l'ALP à la stratégie de rassemblement est-elle justifiée ? Nous abordons ici les niveaux 3 et 4 de l'analyse multicausale afin de terminer l'étude de l'incitation politique que constitue la défaite de l'ALP en 1906. Il ne s'agit pas de l'ensemble des éléments intervenant à ces niveaux, qui seront abordés plus loin. Tout d'abord, les travaux des historiens semblent confirmer en tout point l'interprétation de Sangnier quant au statut de l'ALP de chef de file de l'opposition en 1906 [Quagliarello, 2001; Martin, 1976; Mayeur, 1980]. Comme le montre bien Quagliariello, non seulement J. Piou entend capter l'héritage des ligues qui sortent très affaiblies des élections de 1902, mais les événements relatifs à la séparation de l'Église et de l'État en 1905 placent l'ALP à la tête de la lutte anti-jacobine. B.F. Martin [1976] montre lui comment une partie des Indépendants, environ la moitié, ont eux aussi accepté le soutien des comités électoraux de l'ALP et ses promesses de financement pour l'élection [p.683]. De ces éléments on peut conclure sans hésiter que placer l'ALP à la tête de l'opposition aux élections de 1906, comme le fait Sangnier, n'est pas exagéré.

Le troisième facteur composant la SIP est la perception d'une urgence de la situation, transformé ici (pour un cas de rejet de l'objectif de représentation) en absence de perception d'une urgence à représenter les catholiques. On a dit pour quelles raisons le Sillon rejetait la stratégie de représentation des catholiques. Une urgence à la suivre ne peut ici jouer aucun rôle incitatif pour le mouvement.

Les quatrièmes et cinquièmes facteurs de la SIP à étudier sont l'absence d'une perception de difficultés pour les autres stratégies et l'absence d'un sentiment d'échec des autres stratégies. L'explication reviendrait alors à dire que le Sillon peut rejeter l'idée de devenir un parti représentant les catholiques parce que les autres stratégies qu'il mène pour atteindre son objectif final fonctionneraient suffisamment bien. Il n'y aurait alors pas d'incitation/dissuasion politique relative aux autres stratégies. Est-ce bien le cas? Entre mars et septembre 1907, mois des deux premières évocations de la transformation du Sillon en parti politique, la stratégie de mobilisation du mouvement fonctionne bien.

20

¹³ Des incertitudes existent au sujet du nombre exact de sièges à attribuer à l'ALP. Nous suivons sur ce point la position de J.-M. Mayeur [1984].

Depuis 1899, le nombre de Cercles d'études (CE) a considérablement augmenté, puisque on passe d'une vingtaine de groupes affiliés au Sillon en 1900, à plus de 50 en 1904 et environ 650 CE en 1906. Les motifs de satisfaction quant aux stratégies choisies pour le moment par le Sillon ne manquent pas : le succès de plusieurs campagnes d'opinion (contre « la Taupe » 14; au sujet du « meeting sanglant des Mille colonnes » 15 du 23 mai 1903); le succès de la réunion controverse avec Guesde à Brest; enfin le succès économique et démocratique du restaurant coopératif du mouvement, installé rue de Cléry. De même, les résultats des ventes et des abonnements des publications du mouvement sont très encourageants : en 1902, on compte 400 abonnés à la revue *Le Sillon*, ils sont 4000 en 1906; à son lancement en octobre 1905, *l'Éveil démocratique* tire à 11 000 exemplaires, et compte 780 abonnés, mais on passe en février 1906 à 1800 abonnés et 27000 exemplaires, et ce sera même 60 000 exemplaires en octobre 1906 ¹⁶. Ainsi on ne peut rationnellement attribuer aux sillonnistes aucun sentiment d'échec relatif aux autres stratégies (facteur 5 de la SIP). Il n'existe pas non plus de perception de difficultés s'accroissant, ou à venir, concernant ces mêmes stratégies actuellement poursuivies. Dans l'expérience du Sillon à cette époque, il n'y a aucune incitation à préférer la logique de représentation à celles que le mouvement suit depuis le début.

Représentations mentales et publiques de la représentation politique

Nous devons à présent interroger les croyances principales qui constituent les arguments avancés par le Sillon pour justifier son rejet de la logique de représentation. Comment en arrive-t-il à former de tels arguments? Quelles inférences mettant en jeu quelles représentations peut-on déceler? Afin de faciliter la lecture, pour chaque argument, l'analyse du niveau 4 (représentations publiques) suivra directement celle du niveau 3 (représentations mentales). On s'aperçoit que les représentations impliquées dans les raisons que constituent différents arguments sont parfois les mêmes. Ainsi dans les arguments 1 et 2, on retrouve la même représentation : celle de l'incompatibilité entre l'universalisme catholique et la nécessaire particularité des intérêts défendus par un parti qui se dirait catholique. En effet, si pour Sangnier faire un parti catholique c'est rabaisser cette religion, c'est bien parce qu'on la réduirait à n'être que la défense de quelques-uns, les catholiques, alors que l'Église ne vise pas la défense de ses seuls membres. D'où la deuxième partie de l'argument qui explicite la croyance d'abord implicite mais fondamentale : tout « parti catholique » serait nécessairement un parti de défense des intérêts des catholiques. Les deux croyances à expliquer sont donc l'universalisme du catholicisme et le nécessaire particularisme des intérêts défendus par un parti catholique.

Sur la première, il n'est pas nécessaire de s'étendre. Elle est pour le Sillon une évidence, comme pour tout catholique. La seconde croyance est plus problématique : pourquoi Sangnier croit-il que tout parti catholique serait nécessairement un parti de défense des intérêts de ce groupe ? Le qualificatif qui suit aujourd'hui le nom « parti » vise avant tout à donner la ligne d'inspiration majeure d'un projet. Dans cette acception, un parti catholique pourrait très bien être un parti d'inspiration catholique, qui n'entendrait pas pour autant regrouper ou représenter tous les catholiques. Or ce n'est visiblement pas de cette manière que Sangnier comprend la question d'un « parti catholique ». Pourquoi ? Deux explications se complètent : le concept de parti, en 1907, est à un moment de basculement, il n'a pas encore systématiquement la signification qu'il aura avec les grandes organisations politiques modernes [Huard, 1996] telles qu'on les connaît aujourd'hui, qui sont des organisations disciplinées, au sein desquelles le projet autour duquel elles se construisent se traduit, en fonction du contexte, en différents programmes de campagne ou de gouvernement. Pour les sillonnistes, le sens du concept de parti est différent : il s'agit davantage de « prendre parti pour », « être du côté de ». On retrouve l'ancienne signification de parti

¹⁴ Brièvement, il s'agit d'une campagne d'opinion dans laquelle le Sillon fut à la pointe de l'accusation et de la condamnation de cette organisation d'étudiants aux pratiques jugées tyranniques.

¹⁵ Ce meeting constitue un tournant dans l'identité personnelle et sociale du mouvement et dans ses pratiques de lutte (réunions contradictoires respectant scrupuleusement la parole du contradicteur, refus de toute forme de violence, etc.) [Lestrat, 1926].

¹⁶ Tous ces chiffres sont tirés du *Bulletin d'action et de propagande* dirigé par H. du Roure.

comme faction politique. Dès lors, le parti catholique est, par définition pour le Sillon, le parti, le côté, la défense des catholiques et ne peut être conçu comme une simple entreprise électorale d'inspiration catholique. Dans les termes de la PSC, nous dirons que la catégorie « parti » joue à plein sa fonction de schématisation, qu'elle est le fruit d'une attitude fortement ancrée chez les sillonnistes, qui éprouvent pour le terme comme pour le concept de parti dans la signification qu'il lui donne, un rejet violent. Le concept de parti entre pour les sillonnistes en parfaite contradiction avec l'idée d'intérêt général qui est au cœur de la cause qu'ils défendent. La perception et l'interprétation de toute représentation publique contenant une référence au parti est alors biaisée, et sélectionne les éléments au sein d'une information en fonction de leur compatibilité et de leur utilité pour la thèse anti-partisane du Sillon. Cette attitude (au sens de la PSC) explique la difficulté à présenter ouvertement le « plus grand Sillon » comme un parti, ou à le qualifier comme tel. On a ici un bon exemple de superposition d'une explication rationaliste et d'une explication cognitiviste (type PSC), puisque les sillonnistes ont de bonnes raisons, d'un point de vue conceptuel, de rejeter l'idée de parti, qui se doublent de processus cognitifs intervenant en amont, dès les phases de perception, d'interprétation, et probablement aussi de rappel. La deuxième explication qui permet de comprendre pourquoi le mouvement pense le parti de cette manière est évidemment la perception qu'il a de l'expérience de l'ALP, qui entend bien, elle, être le parti de défense du catholicisme, rassemblant tous les catholiques, face à un gouvernement perçu comme antireligieux. Cette représentation vient alors renforcer l'attitude plus générale du mouvement au sujet du concept de parti, en lui donnant une confirmation éclatante : non seulement le parti est bien ce que les sillonnistes en pensent (une faction, pensée comme telle), mais ce type de rassemblement est à condamner, en général et plus encore dans le cas d'un parti catholique, car il est doublement coupable : d'impiété d'abord, ensuite d'inefficacité et par là de préjudice porté au catholicisme.

Les deux représentations qui constituent les prémisses de l'argument 3 sont qu'un parti catholique formerait une masse inconsistante et que les catholiques sont à cette époque les moins nombreux (ce qui justifie la primauté d'une tactique conquérante plutôt que défensive). On retrouve ici des représentations présentes au sein du pôle identitaire. L'argument est donc issu des croyances fondamentales du mouvement quant à l'identité sociale catholique.

Dans l'argument 4 relatif au danger d'une récupération de ce parti catholique par les monarchistes et les réactionnaires, les deux croyances qui fondent cette raison sont d'une part que les monarchistes auraient de telles intentions, d'autre part que les forces constitutives de ce parti seraient prêtes à suivre la voie tracée par l'Action française (principalement). Pourquoi, premièrement, les sillonnistes prêtent-ils de tels desseins à Maurras et à son mouvement? Ces intentions de récupération, Sangnier les voit dans le discours même de Maurras, qu'il a l'occasion de discuter assez directement avec son auteur entre 1904 et 1906, lors du débat auquel Maurras consacre un ouvrage qu'il intitule Le dilemme de Marc Sangnier [Maurras, 1907]. C'est à cette occasion que Sangnier se forge une idée claire de la manière dont les royalistes entendent utiliser l'Église et la religion catholiques à leurs fins politiques et sociales. Que l'Action française dise clairement son intention de mettre la main sur un éventuel parti catholique à des fins de restauration de la royauté, cela cependant ne suffit pas à voir dans ces velléités un réel danger. En 1906-1907, le mouvement de Maurras est certes très bruyant mais ses effectifs sont encore faibles [Weber, 1964]. C'est qu'il faut en réalité distinguer deux projets de parti catholique. Un premier fut diffusé par des journaux réactionnaires comme la Gazette de France, L'Autorité ou Le Soleil qu cours du printemps 1906 : un nouveau parti se constituerait autour de l'abbé Barbier, une des figures les plus en vue de l'intégrisme catholique du début du siècle. Mgr Turinaz, chef de file des réactionnaires français au sein du clergé, présiderait la réunion de fondation de cette organisation, salle Wagram. Cette rumeur ne dura pas longtemps après le démenti de Mgr Turinaz. Si une telle formation voyait le jour, l'Action française n'aurait guère les moyens, face aux personnalités à sa tête, d'en prendre la direction. En revanche, le danger que voient les sillonnistes concerne un autre parti catholique, officieux, celui que l'ALP entend être et qui reçoit sur ce point le soutien de Rome. Ce sont ces deux éléments mêlés qui font craindre à Sangnier la main mise des monarchistes sur cette formation. C'est bien parce que l'ALP tend à devenir ce parti de rassemblement des catholiques que la participation de plus en plus grande des

réactionnaires et notamment des monarchistes fait craindre pour l'indépendance de l'Église et de la religion catholique. En 1906 en effet, à la veille des élections, l'organisation se doit de rassembler le plus largement possible, et les royalistes saisissent cette chance d'infiltrer efficacement l'ALP. Plus largement, le danger de cette mainmise de la droite radicale est représenté, pour les sillonnistes, par le lien très étroit qui unit l'ALP à l'ACJF, que Sangnier décrit justement comme une organisation réactionnaire et non confessionnelle (ses chefs sont des laïcs élus). Si celle-ci devenait la base de recrutement du parti catholique, ce serait en fait une nouvelle fois l'annexion par une organisation politique et sociale réactionnaire de l'Église et de la religion catholiques. Mais ces craintes concernant l'ACJF sont davantage l'effet conjugué du stéréotype que les sillonnistes possèdent de l'organisation fondée par de Mun et la Tour du Pin (le second étant ouvertement réactionnaire), et d'une heuristique de disponibilité (privilégiant les éléments saillants de l'information) opérée par l'attitude de rejet vis-à-vis de l'idée de parti catholique et des thèses réactionnaires. En effet, rien ne laisse véritablement supposer que l'ACJF ait de telles intentions en 1906. Aucun événement ne permet rationnellement de défendre une telle théorie, hormis les caractéristiques attribuées généralement à l'ACJF (réactionnaire et proche de nombreux prêtres et évêques) et la tension générale autour de la question du parti catholique, qui sont les seuls éléments saillants à disposition. Mais les craintes des sillonnistes sont tellement fortes, parce qu'elles entreraient directement en contradiction avec les croyances et les valeurs les plus fondamentales de leurs pôles cognitifs, qu'ils opèrent ce raccourci, cette assimilation historiquement injustifiée.

Dans l'argument 5 qui expose la contradiction interne à la formule « parti catholique », ce n'est pas la représentation du catholicisme comme religion universelle qui est mobilisée, comme dans les arguments 1 et 2, mais celle de sa neutralité politique (mise en avant par les encycliques de Léon XIII). Ce dogme implique qu'un regroupement de tous les catholiques ne puisse en tant que tel faire de la politique. La deuxième croyance qui est au fondement de cet argument est qu'un parti qui ne regrouperait pas tous les catholiques ne pourrait revendiquer le nom de « parti catholique ». On retrouve ici la question de la signification du concept de parti politique pour le Sillon. Dans cette acception (complétée par la croyance en la neutralité de cette religion), le parti catholique devient effectivement une contradiction.

Enfin dans l'argument 6 opposant les mauvais catholiques aux non catholiques qui, eux, possèdent le véritable esprit chrétien, la première représentation est qu'il existe des mauvais catholiques et des partisans du catholicisme qui ne sont pas de vrais, de sincères croyants. On retrouve les attaques contre les royalistes de l'Action française d'un côté et contre les catholiques non vertueux de l'autre, rencontrés précédemment en tant qu'ils participent de cette « masse inconsistante ». Quant aux non catholiques partageant les idées du mouvement, on retrouve là aussi l'opposition entre esprit chrétien et foi positive catholique (comme appartenance confessionnelle à une institution religieuse). Ces croyances sont donc bien cohérentes entre elles, et leur poids et leur fonction cognitifs sont connus. Il est nécessaire cependant de rappeler que le constat opéré au sujet de ces deux populations (mauvais et non catholiques) est permis par une autre croyance, plus organisatrice que descriptive, qui est que la foi positive et l'esprit ne sont pas nécessairement congruents. Cette idée doit aussi être expliquée : elle vient d'une part du fait que le catholicisme n'est pas une doctrine politique (neutralité), et d'autre part du fait que les individus, ici les Français, ne sont pas antichrétiens, et qu'ils ont gardé, sans le savoir, les mêmes aspirations que les chrétiens. Cette croyance sillonniste, qui explique que l'œuvre de conquête du mouvement ne soit pas considérée comme vaine, a trouvé au cours de son histoire du mouvement plusieurs confirmations qui la renforcent : le succès de ses Instituts populaires (non confessionnels), le succès des CE auprès d'une jeunesse ouvrière considérée a priori hostile ou indifférente au catholicisme, ou les actions communes avec des ouvriers non catholiques de la Fédération du Livre, entre autres.

À cette série d'arguments évoqués par le mouvement, il convient cependant d'ajouter les explications qui ne sont pas données dans les textes et les discours des sillonnistes. Ce serait en effet une erreur méthodologique que de s'en tenir à leurs seules déclarations, même en les expliquant aux différents niveaux. Il existe notamment une explication, fondamentale selon nous, du refus du Sillon de créer ce parti catholique : sa volonté de sauvegarder son indépendance. L'étude du pôle identitaire le montre parfaitement. La question de l'indépendance et de la pureté du mouvement et de son action est cependant

à nuancer selon qu'elle est menacée par l'idée d'une fusion avec des catholiques ou avec des non-catholiques. En effet, sur la question du parti catholique, justement, la défense de l'estime de soi passe nécessairement par une mise à l'écart très marquée de toute confusion possible entre sillonnistes et les autres catholiques avec lesquels ils refusent absolument d'être confondus. Ceci explique la mise à l'écart de tout projet de rassemblement au sein d'une même organisation, fût-elle réellement pluraliste et vigoureusement démocratique. En revanche, un rapprochement avec des non-catholiques (comme dans le « plus grand Sillon ») est beaucoup plus facile à assumer psychologiquement car aucune confusion n'est possible. L'identité personnelle catholique du mouvement n'est pas menacée puisqu'il est le seul à représenter des catholiques.

Conclusion

Suivant la même méthode que celle qui précède pour le seul objectif politique de représentation, l'application totale du modèle au sein des différentes phases de la transformation du Sillon permet de dresser le tableau suivant. Il indique quels objectifs potentiellement assignables à l'engagement dans l'action électorale l'ont effectivement été, et à quelle intensité¹⁷.

Objectifs	Étape de l'évocation		Étape de la décision		Étape de la campagne		
	Pertinence explicative	Intensité du facteur	Pertinence explicative	Intensité du facteur	Pertinence explicative	Intensité du facteur	
Objectif politique de représentation	Non	-	Non	-	Non	-	
Objectif politique de revendication	Oui	Faible	Oui	Très forte	Oui	Très forte	
Objectif pratique d'obtention de ressources matérielles	Non	-	Non	-	Non	-	
Objectif pratique d'obtention de droits	Non	-	Non	-	Non	-	
Objectif pratique d'obtention d'accès à l'information	Non	-	Non	-	Non	-	
Objectif pratique d'obtention aux médias	Oui	Très forte	Oui	Très forte	Oui	Très forte	
Objectif symbolique de légitimation	Oui	Forte	Oui	Forte	Oui	Forte	
Objectif interne de modification des rapports de forces	Non	-	Non	-	Non	-	
Objectif interne de glorification des leaders	Non	-	Oui	Très faible	Non	-	
Objectif interne d'obtention de ressources, droits et accès à titre personnel	Non	-	Non	-	Non	-	

Tableau 8 – Objectifs explicatifs de la transformation en phase d'évocation

¹⁷ Ne mentionner dans ce tableau que les objectifs ne signifie pas que nous privilégiions l'explication par les raisons. Chaque objectif doit être compris comme impliquant l'ensemble des éléments des niveaux 2 (SIP), 3 (niveau représentationnel) et 4 (SPC et SIC) qui lui sont attachés.

Nous devons pour terminer répondre à la question de savoir pourquoi le Sillon se transforme, seul, en parti politique. Cette stratégie est conçue, proposée puis réalisée par Sangnier, ses lieutenants du Sillon central et quelques personnalités sillonnistes proches. Le reste du mouvement, hormis quelques groupes opposés à cette nouvelle orientation, accepte la transformation. Cette « unanimité » dans la décision est permise par l' « âme commune », c'est-à-dire le partage non seulement d'un système de croyances fortement ancrées concernant la cause défendue et la méthode à suivre pour la défendre, mais aussi d'une identité complexe, chrétienne et républicaine, que l'histoire du mouvement et les pratiques de sociabilité partagées contribuent à imposer à tous ces jeunes gens. C'est alors tout le Sillon qui, au terme d'une évolution de quelques années qui le conduit des œuvres d'éducation populaire héritières du catholicisme social à l'action politique, propose à la députation la candidature unique de son président Marc Sangnier.

Sous l'influence d'un contexte politique qui, après la loi de Séparation en 1905, oppose toujours plus radicalement les républicains au pouvoir aux catholiques majoritairement conservateurs situés dans l'opposition, le mouvement souhaite faire entendre sa conception de la démocratie qui, à l'inverse des catholiques, promeut la forme républicaine de gouvernement et, à l'inverse des républicains, entend que les citoyens soient guidés par les forces morales du christianisme. Multipliant ses prises de position critiques vis-à-vis, d'un côté, de ses coreligionnaires auxquels il reproche leur conservatisme social, leur indifférence à l'égard de la classe ouvrière et leur alliance politique avec les monarchistes, et de l'autre des républicains au pouvoir qui mènent une guerre indigne contre le catholicisme et la religion en général au nom de conceptions matérialistes, individualistes et jacobines dangereuses, le Sillon se trouve accusé de toutes parts d'incohérence et de manque de sincérité. Rompant avec les catégories politiques en cours, il est incompris car incompréhensible à la plupart de ses contemporains.

Fort du succès de ses œuvres d'éducation (Cercles d'études, instituts populaires, publications, réunions publiques) et de ses œuvres économiques « démocratiques » (syndicalisme, coopération), et puisant sa légitimité religieuse dans les encycliques de Léon XIII, le Sillon politise son engagement pour l'instauration de la « véritable république démocratique » au lendemain des élections de 1906, qui voient la défaite lourde de sens des catholiques unis derrière l'ALP dans une opposition de tendance politique nettement réactionnaire. Bien que la politique ait été réduite, dans la pensée sillonniste héritière du néothomisme de Rerum Novarum, à n'être que la résultante et non le moteur de la vie sociale, Sangnier impose petit à petit l'idée que l'action politique du Sillon est nécessaire à l'œuvre de transformation sociale visée par le mouvement, d'abord en tant qu'instrument permettant l'obtention d'une législation plus favorable à l'émancipation des ouvriers, puis en tant que dimension à part entière de la démocratie sillonniste. Les objectifs assignés à l'engagement électoral du mouvement, sous réserve qu'il lui apparaisse possible de ne rien céder sur ses exigences morales, sont avant tout l'obtention d'un accès aux médias, la légitimation aux yeux de l'opinion publique de son action et de son discours, la revendication d'une législation sociale, et le renouvellement de la politique qui passe par le déclassement des partis actuels, figés dans des oppositions jugées stériles et dépassées (par exemple, l'antinomie entre christianisme et république, ou la lutte des classes).

Persuadé que son discours « scandaleux » et ses valeurs rencontrent les plus hautes aspirations des Français, le mouvement décide lors de son congrès national en 1908, sous l'impulsion de ses leaders, du principe et de la méthode de son action électorale. Un an plus tard, le contexte politique lui autorisant d'opérer sa transformation et lui procurant une occasion conforme à ses exigences, le Sillon soutient la candidature unique de son chef Marc Sangnier dans la quatrième circonscription de Sceaux. Il mène campagne jusqu'au terme de l'élection, qui voit sa défaite au deuxième tour. Cette « expérience » lors de l'élection législative partielle a pour but certes l'élection, mais aussi plus modestement de tester la possibilité et le succès d'une campagne politique fidèle aux valeurs du mouvement et conforme aux exigences du renouvellement de la politique, c'est-à-dire indépendamment de toutes les autres formations politiques et entièrement tournée vers l'intérêt général, qui pour l'heure coïncide avec les intérêts de la classe ouvrière. La campagne est en elle-même une première entreprise de légitimation, puisque le mouvement affiche publiquement sa sincérité et sa cohérence au-delà de ses habituels discours critiques à l'égard des autres formations. Ce travail est supposé être continué par le candidat une fois élu. Elle est

aussi une opération de médiatisation avant même le travail de propagande du futur député. Elle est enfin l'occasion d'une orientation encore plus politique, car si le passage de la phase d'évocation à celle de décision avait vu l'affichage explicite de la dimension politique de la démocratie sillonniste (ce qui avait entraîné la séparation des groupes de Limoges et de Dijon), le passage à l'acte que constitue la campagne entraîne la présentation d'un programme riche de revendications précises et parfois inédites, qui tranchent avec le discours habituellement très idéaliste.

Bibliographie

Bénard R. [1906], « La France et les partis », Éveil démocratique, 4 novembre 1906

Bergognon M. [1907], « Ce que nous voulons », Le Sillon, 10 février 1907

Constant L., Guiard A. [1907], Les journées sillonnistes de Soisy-sur-École, 2-8 septembre 1907, Paris, Au Sillon

Deconchy J.-P. [1989], Psychologie sociale, croyances et idéologie, Paris, Méridiens Klincksieck

Dennett D.C. [1990], La stratégie de l'interprète. Le sens commun et l'univers quotidien, Paris, Gallimard

Dennett D.C. [1991], « Real patterns », Journal of Philosophy, 87

Fillieule O. [2005], «Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de "structure des opportunités politiques" », in Dorronsoro G., La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire, Paris, CNRS Éditions

Goodwin J., Jasper J. [1999], «Caught in a Winding, Snarling Vine: The structural Bias of Political Process Theory», *Sociological Forum*, 14(1), p.27-54

Hoog G. (sous le nom de Leroy-Debasan) [1909], « Les "évolutions" du Sillon », Le Sillon, 25 mars 1909

Hoog G. [1907], « Les deux tactiques », Le Sillon, 10 juin 1907

Huard R. [1996], La naissance du parti politique en France, Paris, Presses de Sciences Po

Lestrat G. [1926], Les beaux temps du Sillon, Paris, Bloud et Gay

Martin B.F. [1976], « The Creation of the Action Libérale Populaire : an Example of Party Formation in Third Republic France », *French Historical Studies*, 4, p.660-689.

Maurras C. [1907], Le Dilemme de Marc Sangnier, essai sur la démocratie religieuse, Paris

Mayeur J.-M. [1980], Des partis catholiques à la Démocratie chrétienne, XIXe-XXe siècles, Paris, Armand Colin

Mayeur J.-M. [1984], La vie politique sous la Troisième République 1870-1940, Paris, Seuil

McAdam D., McCarthy J., Zald M. (eds) [1996], Comparative Perspectives on Social Movements: Political Opportunities, Mobilizing Structures and Cultural Framings, Cambridge, Cambridge University Press

Nobécourt J. [1996], Le colonel de La Rocque, 1885-1946, ou les pièges du nationalisme chrétien, Paris, Fayard

Quagliarello G. [2001], « L'Action libérale populaire et l'illusion du parti politique », in Andrieu C., Le Béguec G., Tartakowski D., Associations et champ politique. La loi de 1901 à l'épreuve du siècle, Paris, Publications de la Sorbonne, p.247-264

Ramognino N. [2006], « De l'idéologie à la cognition sociale : rupture ou cumulativité ? *in* Ramognino N. et Vergès P. (dir.), *Sociologie et cognition sociale*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence

Rokeach M. [1973], The Nature of Human Values, New York, Free Press

Sangnier M. [1906], « La leçon d'une défaite », *Le Sillon*, 25 mai 1906, reproduit *in* Sangnier M., *La lutte pour la démocratie*, Paris, Perrin, 1908, p.167-190

Sociological Forum [1999], « Mini Symposium : Social movements », 14(1), p.27-136

Tarrow S. [1983], Struggle, Politics and Reform: Collective Action, Social Movements and Cycles of Protest, Ithaca, Cornell University, Western Societies Paper.

Tarrow S. [1994], *Power in movement. Social movements, Collective Action and Mass Politics*, New York/Londres, Cambridge University Press

Tilly Ch. [1978], From Mobilization to Revolution, Reading, Addison-Wesley

Tilly Ch. [1986], La France conteste, de 1600 à nos jours, Paris, Fayard

Weber E. [1964], L'Action française, Paris, Stock

Weber M. [1992], « Possibilité objective et causalité en histoire » in Essais sur la théorie de la science, Paris Plon, p.290-323